RÈGLEMENT DU JEU PROMOTIONNEL PERMANENT
« 10 € Ma Tirelire offerts dans le programme de fidélité »

Article 1 – Organisateur

Le présent jeu est organisé par l'Association **CŒUR DE CASTRES**, organisatrice du programme de fidélité multi-commerces **Ma Tirelire**.

Article 2 – Principe

À chaque achat enregistré dans le programme de fidélité **Ma Tirelire**, le client participe automatiquement au jeu.

Le système informatique du programme de fidélité désigne instantanément certains achats comme gagnants, selon un algorithme garantissant, sur la durée, l'attribution automatique de 10€ de cagnotte Ma Tirelire offerts en moyenne tous les 100 achats enregistrés.

Aucune intervention humaine n'est possible dans la désignation des gagnants.

Du 31/10/2026 au 31/12/2026 inclus, la fréquence de gain passe à 10€ de cagnotte Ma Tirelire offerts en moyenne tous les 50 achats enregistrés

Article 3 – Dotation

Chaque gagnant reçoit 10€ de cagnotte Ma Tirelire, attribués immédiatement lors de l'enregistrement de son achat gagnant.

Le commerçant est informé en temps réel par le logiciel de fidélité, ce qui lui permet d'annoncer immédiatement son gain à son client.

Ce montant de cagnotte offerte est utilisable selon les conditions habituelles du programme de fidélité et ne peut être échangé contre des espèces.

Article 4 – Durée

Le jeu démarre le 17 août 2026. Il est organisé pour une durée indéterminée.

L'Association se réserve le droit de le modifier ou de l'arrêter à tout moment.

Article 5 – Participation

Le jeu est ouvert à toute personne effectuant un achat dans un commerce participant et dont l'achat est enregistré dans le programme de fidélité. Le jeu est donc **réservé aux porteurs d'une carte de fidélité Ma Tirelire**.

Chaque achat enregistré dans le programme de fidélité sur la période du jeu constitue une participation au jeu.

Article 6 – Acceptation

La participation au jeu implique l'acceptation du présent règlement.

Ce règlement est disponible sur simple demande auprès de l'Association **CŒUR DE CASTRES** et depuis la page Internet https://matirelire.coeurdecastres.fr/highlight